



Une chenille de *Charaxes jasius* (L.) trouvée en Haute-Loire (Lepidoptera, Charaxidae)

Charles BOUYON*

* Les Ceyssoux, 43370 LE BRIGNON

LE JEUDI 29 MAI 2003, jour de l'Ascension, je préparais, à l'extérieur, Les brochettes du repas de midi, lorsqu'un grand papillon de couleur marron fauve, avec deux queues prolongeant chaque aile inférieure, me passa à trois mètres au-dessus. Je reconnus immédiatement qu'il s'agissait d'une grande femelle de Pacha à deux queues ou Jason *Charaxes jasius* (L., 1767). Depuis ce jour, plus le temps passait, plus j'avais des doutes au sujet de ma vision. Vous pensez, un papillon méditerranéen à 965 m d'altitude aux Ceyssoux, commune du Brignon sur les plateaux du Velay dans le sud de la Haute-Loire. Était-ce vraiment raisonnable ?

Le 24 juillet, alors que j'allais dans le jardin pour couper des pousses de lavande destinées à nourrir des larves de chrysomèles, quelle ne fut pas ma surprise de voir, sur une feuille de cerisier, une grosse chenille verte dont la tête était ornée de quatre cornes. L'identification ne faisait pas de doute, car ces caractères sont ceux des chenilles de la famille des *Charaxidae*. À ce moment, le doute n'était plus permis, c'était bien une femelle de Pacha que j'avais vue fin mai. Elle avait pondu et de ce fait prenait le statut de reproductrice occasionnelle en Haute-Loire. Cette chenille était en milieu de développement, certainement en début de quatrième stade, alors qu'il y en a cinq avant d'atteindre le stade nymphal. Elle devait avoir entre cinq et six semaines.

Le Pacha à deux queues

Ce lépidoptère occupe presque tout le pourtour méditerranéen. Sa chenille se développe en mangeant les feuilles de l'arbousier (*Arbutus unedo* L.), un buisson qui pousse dans la garrigue. En France, l'aire de répartition de ce végétal s'étend de la Provence aux Cévennes, du Languedoc au Roussillon, en Corse, ainsi que sur la cote du littoral atlantique (DUPONT, 1990). Cette surface est déterminée par l'isotherme moyenne annuelle de 11°C, comme on peut voir sur la carte de répartition de l'arbousier : figure p. 14. Le territoire naturel du Pacha est superposé à celui de l'arbousier, sauf coté océan où il n'a jamais été observé. En Ardèche, quelques populations sont dues à un microclimat plus chaud qui règne sur les flancs exposés au sud et à l'ouest des vallées cévenoles. C'est certainement à partir d'une de ces populations qu'est venue notre femelle pondreuse. Il faut préciser que ce papillon



C. Bouyon

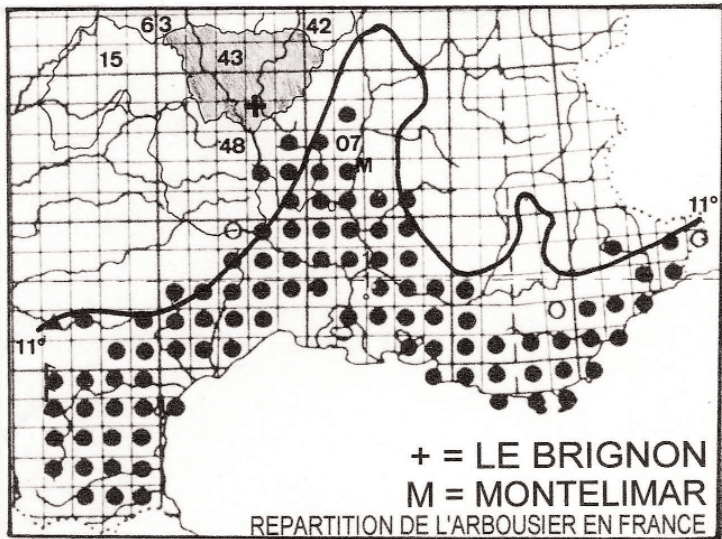
Chenille de
Charaxes jasius.

est un grand voilier qui sait très bien utiliser les courant ascendants le long des pentes chaudes. Il provenait probablement du département de l'Ardèche. Il y a trois possibilités pour arriver sur les plateaux du Velay : (i) par la haute vallée de l'Ardèche, le col de la Chavade et le vallon de l'Espezonnette, (ii) par la vallée de l'Allier, en provenance du profond bassin de la Borne en survolant la région de la Bastide-Puylaurent, (iii) par l'Est, par les petits bassins qui débouchent de la région de Saint-Martin-de-Valamas.

Pour que cette femelle ait pu venir pondre au Brignon, il a fallu qu'elle rencontre des conditions météorologiques favorables, c'est-à-dire chaudes et sèches comme sur le Languedoc et la Provence. Par la suite, il a fallu que ces conditions perdurent pour que la chenille reste active et s'alimente régulièrement.

Si l'on compare les températures de 2003 entre le 25 mai et le 28 juillet sur le plateau du Velay aux données climatiques normales d'une localité se trouvant en bordure de la zone de répartition de la plante hôte, on voit que ces conditions sont nettement favorables. En Haute-Loire, le poste de mesures météorologiques le plus représentatif de la région du Brignon est celui de Solignac-sur-Loire à 865 m d'altitude. Sur la bordure de la zone de croissance de l'arbousier, c'est celui de Montélimar, à 73 m, qui a été choisi. Le choix d'un poste en limite de l'aire de distribution de l'arbousier se justifie par le fait que ce sont ces conditions limites, donc minimales, qu'il faudra rencontrer pour avoir un développement complet de l'insecte.

Lors de la canicule de l'été 2003, les conditions météorologiques des plateaux à Solignac-sur-Loire étaient comparables à celles que l'on trouve habituellement à Montélimar. Les températures comparées sont, pour Montélimar, les températures normales, calculées par pério-

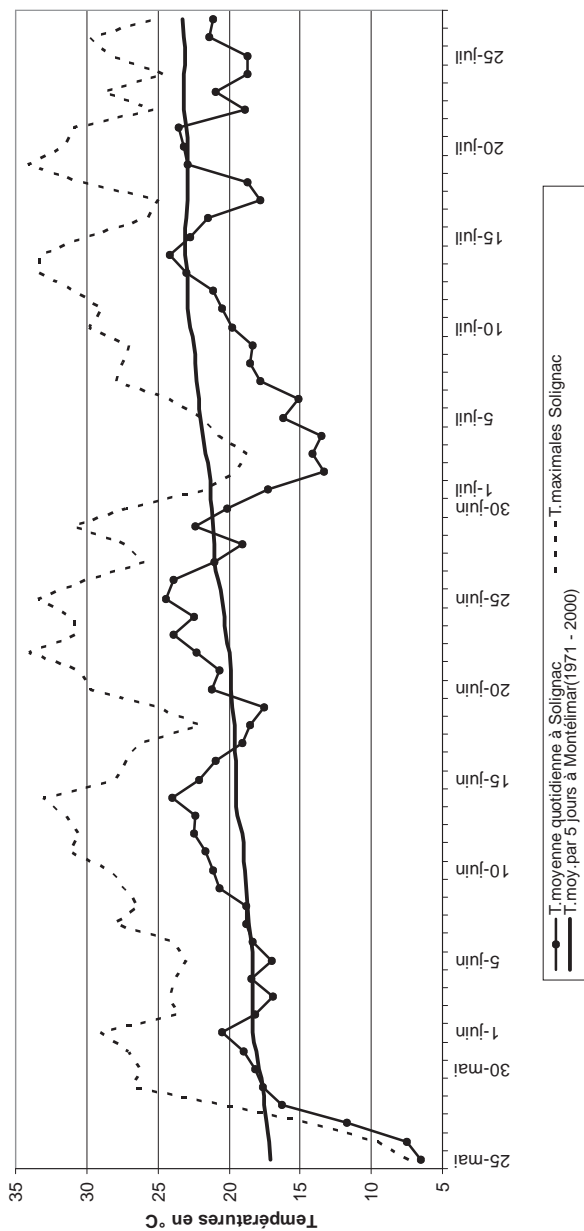


des glissantes de cinq jours sur une durée de trente ans (1971-2000). Pour Solignac, ce sont les moyennes quotidiennes. Les températures maximales quotidiennes donnent une bonne représentation des chaleurs pendant la période considérée.

La canicule (cf. graphique page suivante)

La saison chaude commence le 28 mai, les jours qui la précèdent sont très froids : le 26 mai, la température moyenne n'est que de 5,2°C, le 28, elle monte à 16,3° puis à 17,6° le 29, jour de l'observation du papillon. Cette valeur est égale à la normale de Montélimar pour ces jours là. Pendant tout le mois de juin, les moyennes quotidiennes sont supérieures à celles de la capitale du nougat, ce qui est favorable à une bonne incubation de l'embryon de l'œuf et en fin de cycle, à l'éclosion de la chenille. En juillet, les températures moyennes sont en très légère baisse et un peu en dessous de celles de la Drôme, mais elles sont toujours nettement suffisantes pour permettre la croissance de la larve. Par la suite, il ne fait aucun doute que la chenille aurait pu se développer jusqu'à la nymphose dans la deuxième quinzaine d'août et que le papillon ait eu de fortes chances d'éclore courant septembre. Dans le cas contraire, il n'aurait pas survécu au froid de l'hiver, notamment à la longue période de gel de février à début mars. Il ne faut pas oublier que la chrysalide reste pendue à une branche dans un buisson et reste donc exposée au vent froid pendant tout l'hiver.

Comparaison entre les températures de la fin du printemps et du début de l'été 2003 à Solignac sur Loire et les normales à Montélimar



Il n'a pas été possible de trouver sur quelle plante a grandi la chenille. L'élevage sur feuilles de cerisier a abouti à sa mort. Les feuilles n'ont pratiquement pas été rongées.

Par tout ceci, nous démontrons qu'un changement de climat, même saisonnier, peut avoir de fortes conséquences sur la faune et que si ces conditions se reproduisent régulièrement dans le futur, nous pouvons avoir une profonde modification de sa répartition, ainsi que celle de la flore. □

Remerciements. – Je remercie le Centre départemental de la Météorologie du Puy-Loudes en Haute-Loire, pour la fourniture des données climatologiques du poste de Solignac-sur-Loire et du C.D.M. de Montélimar.

Référence bibliographique

DUPONT P. 1990. *Atlas partiel de la Flore de France*. Muséum national d'Histoire naturelle, Secrétariat de la Faune et de la Flore édit., Paris.

•••

• Annonce

I^{ères} RENCONTRES ENTOMOLOGIQUES GRAND EST **"Les insectes : de l'inventaire à la gestion"**

3 et 4 juin 2005 à la Maison du Parc du Morvan (Saint-Brisson, Nièvre)

Ces rencontres sont organisées conjointement par l'Union de l'Entomologie française, le Parc naturel régional du Morvan et la Société d'Histoire naturelle d'Autun.

Pourquoi ces rencontres ?

- o Développer les connaissances sur l'écologie et la biologie des peuplements d'insectes et de leurs habitats ;
- o Échanger les expériences entre les entomologistes dans le Grand Est de la France ;
- o Partager les pratiques de gestion et de protection appliquées à l'entomologie ;
- o Communiquer par l'édition d'actes.

Grâce à ces rencontres, nous souhaitons réunir professionnels et amateurs de façon à échanger nos expériences en entomologie, par de longues ou brèves interventions. Ces rencontres sont ouvertes à tous : associations, individuels, administrations, gestionnaires... Vous êtes cordialement invités à exposer vos connaissances, résultats, atlas, inventaires, problématiques de gestion, en présentant des posters ou des communications. □

Contacts :

Annabelle DENET à l'UEF, au 03.80.67.52..89 <siege.uef@free.fr>

Daniel SIRUGUE au Parc du Morvan, au 03.86.78.79.00 <daniel.sirugue@parcdumorvan.fr>

Olivier DENUX à la SHNA, au 03.86.78.79.52 <shna@insectes-france.com>